

**Réunion de lancement du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre**  
**co-organisée par le Conseil départemental de la Gironde**  
**et l'association Collectif Aliment-Terre**  
*Domaine de Certes, 9 juillet 2018*

**« Protéger l'avenir agricole du Pays du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre »**

**Acteurs présents :**

● **Collectivités territoriales :**

- **Conseil Départemental de la Gironde**
  - Dominique Fédieu, président de la commission agriculture et forêt, maire de Cussac-Fort-Médoc
  - Justine Bosredon, chargée de mission Agenda 21
  - Florence Grisser, chargée de la coordination foncière départementale
- **Communes du pays BARVAL :**
  - Bruno Lafon, maire de Biganos
  - Eric Coignat, adjoint à l'environnement de la mairie d'Andernos
  - Dominique Ducasse, chargé Développement Durable à la mairie de La Teste de Buch et Mr (mairie de La Teste de Buch).
- **Organismes d'appui et de recherche :**
  - **Université de Bordeaux Montaigne :**
    - Mayté Banzo, professeure de géographie et membre du comité de pilotage de MicroAgri
    - Adrienne, Morgane et Pierre (étudiants géographie L3)
- **Représentants des Organisations professionnelles agricoles :**
  - Bruno Coulon, chargé de mission du service territoire de la Chambre d'agriculture de la Gironde.
  - Michel Lachat, directeur de la SAFER Gironde
  - Hervé Georges, paysan Les Jardins de Sillac et président de l'Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne (AGAP)
  - Ludovic Pontico, directeur du GRCETA SFA
- **Agriculteur.rices et porteur.euses de projet :**
  - Aurélie Bargue (Jardin gourmand, Gujan-Mestras)
  - Jeanne Duprat (Amap coeur Bassin, Biganos),
  - Sylvain Marques (Amap du Sud Bassin, producteur à Cestas)
  - Cyril Perpina (Serre aux délices, Biganos)
  - et des candidats à l'installation (dont Olivier et Béatrice, porteurs de projet en maraîchage (3 ha))
- **Société civile**
  - Excusé : Thierry (Q Terreux)
  - Josiane Giraudel, présidente d'Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon
  - **Membres de l'Association Collectif Aliment-Terre (ACAT) dont les administrateurs :**
    - Amandine Naudy, présidente des parents d'élèves écoles primaires du Teich
    - Jean-Roland Barthélémy, urbaniste
    - Jean-Marc Louvet, agronome forestier
    - Damien Toublant, agronome, coordinateur du programme MicroAgri

**Acteurs manquants à recontacter** : 17 autres maires du BARVAL, SYBARVAL, Conservatoire des races d'Aquitaine, PNR Landes de Gascogne, acteurs de la transformation, de la distribution, de la commercialisation, de la restauration collective, artisans, autres services de l'état.

## **Engagements du CD (Conseil Départemental)**

---

### **Entrées**

- CD + SAFER : engagement dans portage foncier (à préciser)
- Circuits courts : accompagnement commercialisation des producteurs, liens avec la restauration collective (Kit PNA)
- Agenda 21 : Labo'mobiles

### **Outils**

- kit PNA, film sur les initiatives citoyennes en Gironde, site Gironde Ressources
- Possibilité ouverte pour création d'autres dispositifs répondant aux enjeux locaux

### **Un message du CD en faveur d'une relocalisation de l'agriculture (D. Fédieu)**

« Le Bassin d'Arcachon peut être aussi un pays agricole »

« Ne pas opposer les logiques différentes : les grandes exploitations landaises d'un côté, les petites structures d'un autre côté »

« Les micro-fermes offrent des possibilités de projets intéressants »

Plusieurs modèles existent, l'agriculture doit être au centre des discussions

« Agriculture : un outil pour relancer des dynamiques »

Lien entre agriculture, gastronomie, convivialité, bien-être

« Il faut avancer avec ceux qui veulent avancer »

« Archipel de terres agricoles » (une vision pour le Bassin d'Arcachon ?)

## **Difficultés d'accéder à la terre**

---

### **Disponibilité de foncier**

- Consommation de terres agricoles par la forêt et l'urbanisation (ACAT). Tendance sur le Bassin d'Arcachon au glissement des zones agricoles aux zones naturelles (développement de la forêt).
- Le problème posé est la différence entre le recensement de friches (terres non exploitées, sous-exploitées) et les terres disponibles (étude SAFER sur la métropole)
- Faire coïncider la disponibilité du foncier avec la disponibilité des candidats à l'installation (souvent en décalage). Favoriser le stockage de terrains (SAFER).

### **Pression foncière**

- Problème de différence de prix entre terre agricole et terre urbaine. Sur le Bassin, la terre agricole est surévaluée du fait la diversité des activités non agricoles possibles (opportunités autres pour le foncier).
- Difficulté de persuasion des propriétaires pour appuyer projet agricole
- Stratégies spéculatives de propriétaires : entreprises qui achètent le terrain en amont et attaquent les documents d'urbanisme pour faire valoir leur projet d'où perte de temps et d'argent (M.Lafon, Biganos).

### **Problème de cloisonnement des catégories**

- Suite au travail sur les friches se pose la question d'installer des agriculteurs sur des terres classées AU au PLU (Question ACAT).
- Loi littoral, impossibilité de construire (revient beaucoup dans le discours des représentants des communes : Andernos, La Teste), PPRIF aussi. Pose la question d'habiter sur place, pose la question de construire un bâtiment agricole (serres). Pose la question plus largement de la possibilité de faire de l'agriculture sur un espace protégé sur le plan environnemental.
- La porosité des catégories de zonage implique une forte volonté politique de la part des élus (explorer d'autres types de gestion, d'autres manières de concevoir la norme)

### **Ouvertures que permettent les micro-fermes (ce que montrent les exemples)**

---

- Réduire les besoins de foncier
- Cultiver les interstices d'une ville peu dense
- Cultiver sur des terres anciennement forestières (Ex : Jardin Gourmand, AMAP Coeur de Bassin etc.)
- Utiliser les couverts forestiers comme pâturages (agro-sylvo-pastoralisme) (Riffaud)
- Créer du sol fertile sur du sable par apport de matière organique + calcaire possible (exemple de Jeanne Duprat à Biganos, Hervé Georges à Salles)
- Utiliser une matière produite par d'autres activités : fumier provenant de l'élevage, centres équestres, coquilles d'huîtres traitées et concassées
- Créer des emplois locaux, favoriser établissement de familles (H. Georges)
- Impulser logique systémique (connexion avec le territoire ; lien entre les espaces, entre les activités, entre les populations habitantes ; création des réseaux citoyens). Existait au 18<sup>e</sup> siècle (Goulaze).
- « Importance d'établir de la confiance » ; « Il faut arrêter d'avoir peur » (J. Duprat)

### **Pistes d'action évoquées**

---

#### **Veille foncière**

- Communes peuvent accéder à Gironde Ressources. Par ce biais elles peuvent accéder à Vigifoncier.
- Michel Lachat (SAFER) recommande aux communes d'avoir un élu référent pour réaliser une veille foncière sur leur territoire et signaler lorsqu'il y a une opportunité de préemption.

#### **Zonages**

- Intégrer systématiquement la question agricole dans les PLU et SCOT : le projet agricole doit être adossé aux PADD (Coulon) « l'agriculture est le parent pauvre des PLU » (Fédieu)
- Volonté politique importante. Considérer possibilité de passage du constructible au non constructible. Qualifier des terres forestières en zone agricole dans le PLU (100 ha prévues dans le prochain PLU de Biganos). Envisager la possibilité de maîtrise foncière par la commune. « On fait bien une ZAC à 14 millions, on peut bien acheter quelques hectares pour l'agriculture » (Lafon).
- Privilégier les zonages qui permettent de sanctuariser les territoires au-delà de la vie des PLU Exemple du Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP) des Jalles créé en 2012.
- Favoriser l'équipement des terrains en eau et électricité. Dernier lavage des légumes doit se faire avec de l'eau potable. Dans certaines AMAP, ce lavage est pris en charge par les amapiens.

### **Difficultés rencontrées par les zonages de « sanctuarisation » des espaces agricoles**

- Jalles : Le foncier est figé à destination agricole pourtant les propriétaires espèrent toujours le possible déclassement.
- Importance de l'animation et du plan d'action. La ZAP (zone agricole protégée) n'étant pas accompagnée de ce type d'outil, elle ne sert à rien (Coulon)
- Projets PPEANP ont souvent été mis en échec par l'insuffisance de la volonté des politiques locales, par la pression des propriétaires fonciers (Coulon).
- « Il faut faire évoluer la réglementation » (Lafon)
- « Le temps de la spéculation est fini » (Lafon)

### **Nous actons ce jour la naissance du Projet Alimentaire, Territorial Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Fin 2018 aura lieu la première réunion du comité de pilotage.**

C'est un mode de gouvernance innovant sur les questions agricoles et alimentaires prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux sont élaborés de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire. Ils s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire exprimé au niveau d'un bassin de vie ou de consommation, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective.

### **CONCLUSION (Collectif Aliment-Terre) :**

Le soutien fort du Département et de la commune de Biganos est une reconnaissance institutionnelle de notre initiative citoyenne. Nous pouvons nous féliciter. Le temps et l'énergie passés à lancer le projet portent aujourd'hui leurs fruits, et comme le chemin est long nous devons continuer à nous inscrire dans la durée tout en créant et soutenant les initiatives et alternatives maintenant sur le territoire du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.

### **RELEVÉ DE DECISIONS de Justine Bosredon (mission Agenda 21, CD)**

Les pistes à explorer pour favoriser le développement agricole local :

- Explorer les nouveaux modèles de développement agricole : micro fermes, régies agricoles communales, autoproduction alimentaire...
- Faire avec les contraintes : il est possible de cultiver ou de pratiquer de l'élevage sur des espaces protégés !
- Favoriser le portage et stockage de foncier en partenariat avec la SAFER et le Département
- Etablir une zone de protection PEANP : envisageable mais complexe car nécessite l'engagement des communes
- Contribuer à l'élaboration d'un projet agricole dans le PADD du SCOT

Contributions des acteurs :

- Département : portage foncier, soutien aux producteurs locaux, aux circuits courts, accompagnement restauration collective, accompagnement PAT...
- Possibilité ouverte de création de dispositif répondant aux enjeux locaux
- SAFER : portage et stockage foncier
- Biganos : création d'une zone agricole sur la commune, contribution à la réflexion collective autour d'un PAT.

- Andernos : identification d'une parcelle communale de 3 ha à dédier au maraîchage, contribution à la réflexion collective autour d'un PAT
- La Teste : explorer les possibilités d'intégrer de l'agriculture sur des zones protégées (écopastoralisme, agroforesterie...)

Décisions collectives :

- Engager une réflexion collective pour la mise en œuvre d'un PAT Sur le territoire BARVAL
- Fixer une prochaine rencontre fin 2018.